

Formation CPDT Session 2007

RAPPORT D'ÉVALUATION

SYNTHESE

1. INTRODUCTION

Cette évaluation a pour mission de mesurer le degré d'atteinte des objectifs généraux fixés par le Gouvernement wallon¹ ainsi que d'évaluer les méthodologies proposées et l'obligation de formation. Deux questions ouvertes à la fin du questionnaire permettent aux conseillers de faire part de leurs propositions de formation et autres remarques.

Les résultats proviennent du dépouillement de 143 questionnaires². Lors de cette deuxième session ce sont 167 conseillers (140 en 2006) qui ont suivi la formation CPDT. Elle s'est déroulée sur 7 jours entre les mois de avril et novembre 2007 et était déclinée en 6 thèmes contre 3 en 2006.

Répartition des conseillers par thèmes

	Session 2006	Session 2007
Voyage à Freiburg	39	41
Permis résidentiel	94	41
Permis mixte	7	20
Gouvernance, communication et négociation		22
Intégration urbanistique du nouveau bâti		23
Culture urbanistique		21

De manière générale la formation a été bien perçue par la majorité des conseillers. Toutefois on constate en 2007 une légère baisse des évaluations positives par rapport à en 2006.

2. LES CRITERES DE SELECTION

Le critère de sélection le plus important pour le choix du module reste le thème suivi du lieu et puis de la date. Plus de 16% des conseillers ont choisi le module en fonction de la possibilité de suivre le même module que des collègues de communes voisines.

Il existe également une réelle motivation chez certains pour suivre un module organisé sur une semaine complète comme c'est le cas pour 1 des 8 modules proposés.

Critères de sélection (plusieurs choix étaient possibles)

	Session 2006	Session 2007
Thème	87,3%	70,1%
Lieu	26,9 %	45,8%
Date	50,8 %	39,6 %
De la possibilité de suivre le même module que des collègues conseillers	3,2%	16,6 %
De la décision du collège communal		9,7 %

¹ Voir annexe 1

² Voir annexe 2

3. DEGRE DE MOTIVATION

82 % des conseillers interrogés étaient plutôt motivés à très motivés pour suivre la formation contre 72 % en 2006.

4. ATTEINTE DES OBJECTIFS GENERAUX

	Session 2006	Session 2007
Les objectifs généraux de la formation définis par le Gouvernement wallon sont en rapport avec mes besoins professionnels	89 %	85 %
Les objectifs généraux de la formation sont globalement atteints	86 %	78,5 %
La formation m'a permis de développer mes compétences stratégiques	72 %	62,5 %
Grâce à la formation, je me sens mieux équipé(e) pour traiter des problèmes concrets	67 %	59 %
La formation m'a permis de découvrir des pratiques originales	69 %	70 %
La formation m'a permis d'avoir une vision plus claire de ma mission en tant que conseiller	55,5 %	46 %
La formation m'a permis de m'enrichir des contacts avec mes collègues	98 %	96,5 %
La formation m'a permis d'élargir mes connaissances en aménagement du territoire et en urbanisme	66 %	66%

Les objectifs généraux de la formation récoltent moins de suffrages positifs qu'en 2006. 46 % seulement des conseillers contre 50 % en 2006 estiment avoir une vision plus claire de leur mission après avoir suivi la formation. Le sentiment d'être mieux équipé pour traiter des problèmes concrets est également en baisse par rapport à l'année passée ainsi que celui concernant les compétences stratégiques.

La création d'un réseau et l'élargissement des compétences sont les deux objectifs qui se maintiennent par rapport à l'année passée.

5. LA METHODOLOGIE PROPOSEE

	Session 2006	Session 2007
La méthodologie proposée m'a donné l'occasion de m'impliquer dans la formation	97,5 %	84,5 %
J'ai pu faire le lien entre les exemples étudiés et ma réalité professionnelle	72,5 %	68 %
Les méthodes actives et participatives proposées me conviennent	88 %	78 %
J'ai pu faire part de mon avis	97 %	92 %

La méthodologie proposée recueille des suffrages positifs mais également en baisse par rapport à l'année passée. Les méthodes actives et participatives différencient la formation CPDT d'autres formations plus théoriques. Les études de cas concret sont appréciées mais, selon l'avis des conseillers, celles-ci devraient déboucher sur des outils utilisables directement (ex : grilles d'analyse pour aborder tous les aspects importants d'un dossier, procédure type).

6. L'OBLIGATION DE FORMATION

	Session 2006	Session 2007
J'ai rendu compte de manière positive de la formation auprès de mes collègues	80 %	72 %
J'ai envie d'approfondir de façon autonome ce que nous avons abordé en formation	85 %	73 %
J'ai envie de suivre d'autres formations organisées par la CPDT après celle-ci	97 %	89 %
Je trouve intéressant que la CPDT programme à nouveau, pour d'autres que moi, le module spécifique que j'ai suivi	91 %	88 %
J'apprécie le principe d'une formation obligatoire de 7 jours par an à la CPDT	87 %	80 %
Je trouve que le choix de modules thématiques pour 2007 était suffisamment large	66 %	82 %
J'apprécie la formule « 2 jours en commun et 5 jours en modules thématiques »	90,5 %	82 %
Le calendrier des formations m'a convenu	83 %	83 %
Je suis satisfait(e) de l'organisation matérielle	89,5 %	88 %

Les réponses relatives à l'obligation de formation bien vécue par la majorité des conseillers sont également en baisse excepté pour le choix des modules en hausse compte tenu de la création de trois nouveaux modules.

Certains estiment la formation CPDT trop longue, ce qui les empêche de suivre d'autres formations vu leur emploi du temps chargé. Lors des J1 et J7 les conseillers souhaitent plus d'exposés et moins d'évaluation. La journée expert est considérée comme très intéressante mais les conseillers souhaiteraient rencontrer des experts plus en prise avec la réalité concrète des CATU

7. PROPOSITIONS DE FORMATION

Comme l'année passée des propositions de formation ont été formulées par les conseillers. Voici les principales thématiques qui ont fait l'objet de plusieurs suggestions.

- Formation en communication / Gestion de conflits / Négociations / Argumentations/ Concertation / Modèle d'organisation/ Management
- Législation / CWATUP
 - Mise à jour
 - Procédure administrative
 - Formation théorique de base
- L'aménagement du territoire et développement durable
- Analyse de cas concrets – plus de visite sur le terrain
- Formation des élus, des fonctionnaires
- Gestion des problématiques liées aux milieux ruraux

8. REMARQUES ET COMMENTAIRES LIBRES

Les remarques relatives au manque de relais au niveau politique et au problème d'indépendance par rapport à la hiérarchie et au pouvoir communal sont toujours d'actualité. La question du rôle et du statut des conseillers est également toujours soulevée. Plusieurs conseillers seraient intéressés par des rencontres régulières avec des collègues des communes voisines et développer une culture commune.

Comme l'année passée, l'organisation pratique récolte beaucoup de suffrages positifs. Les conseillers félicitent toujours chaleureusement les formatrices pour leur dynamisme et leur enthousiasme. Certains estiment que les formations pourraient être plus denses et que les J1 et J7 devraient être consacrés à une mise à jour, de manière uniforme à tous les Catus, des modifications apportées au CWATUP.

Une rencontre avec les fonctionnaires délégués est fortement souhaitée par de nombreux conseillers. Les conseillers pensent également que les lieux de formation devraient être choisis en fonction de leur accessibilité par tous les modes de transport.

NB : l'ensemble des suggestions et remarques des questions 6 et 7 sont reprises dans l'annexe 3 du présent rapport.